


<p style="text-align: center;">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE</p> <p style="text-align: center;">Séance du 22 septembre 2020</p>	<p>Envoyé en préfecture le 02/10/2020 Reçu en préfecture le 02/10/2020 Affiché le  ID : 074-200070852-20200922-CIAS_41_2020-DE</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 17 Présents : 13 Absents : 4 Pouvoirs : 1 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CIAS-41/2020</p>	<p>L'an deux mille vingt, le vingt-deux septembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean XXIII, à Frangy, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 15 septembre 2020</p> <p>Présents : Mesdames Marthe CUTELLE, Odile DERONZIER, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, Martine FONTE, Florence POZZO, Marie-Antoinette SIMON, Sandrine TASSET ; Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Paul RANNARD, Joseph TRAVAIL.</p> <p>Absents excusés : Mesdames Carole BRETON, Sophie COLAS, Céline FILET ; Monsieur Jean-Pierre LONG (pouvoir à Mme CUTELLE).</p> <p>Mme Florence POZZO est désignée secrétaire de séance</p>	

OBJET : ADMINISTRATION – Désignation des représentants du CIAS au Comité Technique (CT) de l'EHPAD

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de désigner les représentants du CIAS, délégués au Comité Technique (CT) de l'EHPAD.

Le CT comprend des représentants du personnel et des représentants de la collectivité territoriale. Le nombre de représentants de la collectivité est fixé par l'organe délibérant. Ce nombre peut être inférieur au nombre de représentants du personnel mais ne peut être supérieur au nombre de représentants du personnel au sein du Comité. Les membres suppléants sont en nombre égal à celui des membres titulaires.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

FIXE à trois titulaires le nombre de représentants du CIAS, plus trois suppléants ;

DESIGNE comme délégués au Comité Technique de l'EHPAD du Val des Usse, les membres du CIAS suivants :

Titulaires :

- Madame Florence POZZO
- Monsieur Joseph TRAVAIL
- Madame Marthe CUTELLE

Suppléants :

- Madame Carine DUVERNOIS
- Monsieur Philippe JACQUESON
- Monsieur Jérémie COURLET

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

M. Paul RANNARD



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification